

Département de la GIRONDE

République française

Arrondissement de LANGON

MAIRIE
DE
TARGON

Richard PEZAT
Maire de TARGON

à

✉: 2 place de la Mairie
33760 TARGON

☎: 05.56.23.90.13

☎: 05.56.23.45.47

mail : mairie.targon@wanadoo.fr

Monsieur Franck DANIEL
Président de l' A. S. L.
16 domaine du Bois de Chartres

33760 TARGON

TARGON, le 16 septembre 2008

Objet : voirie du lotissement du Bois de Chartres



Monsieur le Président,

Par la présente, je vous remercie de prendre une délibération, lors de votre prochaine assemblée générale, pour décider du transfert dans le domaine public communal de la voirie privée de votre lotissement.

A cet effet, je vous prie de trouver ci-joint, la copie du courrier de Monsieur SOULÉ, contrôleur des T.P.E. de la Direction Départementale de l'Équipement.

Je vous prie d'agréer le Président, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction départementale de l'Équipement
de la Gironde

Service Division Gironde Intérieure

Bureau Subdivision Territoriale du Sud-Gironde

Langon, le 25 juillet 2008

Le Contrôleur Principal des T.P.E

à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
33760 TARGON

Référence : DGI/STSG/JPS/AT

Vos réf. :

Affaire suivie par : Jean-Patrick SOULE
patrick.soule@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05.57.98.08.56 – Fax : 05.56.76.24.72

Objet : Incorporation dans le réseau public communal de la voirie
privée du lotissement du Bois de Chartres

Monsieur le Maire,

Suite à votre demande, je vous prie de trouver ci-joint, le dossier d'enquête publique, pour l'incorporation dans le réseau public communal de la voirie privée du lotissement du Bois de Chartres.

Au préalable, il vous appartiendra de compléter l'arrêté d'ouverture d'enquête par les dates d'enquête et le nom du commissaire enquêteur désigné par vos soins.

Toutefois, le départ de cette procédure sera donné par l'Association Syndicale qui par délibération aura décidé du transfert dans le domaine public communal de la voie privée de leur lotissement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Le Contrôleur Principal des T.P.E


JP. SOULE

PJ : 1 dossier d'enquête

**Présent
pour
l'avenir**

www.developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05.57.98.08.50 – fax : 05.56.76.24.72
110, cours de Verdun
33210 LANGON